

BASES TECHNIQUES DU BÂTIMENT - TOUS CORPS D'ETAT - Présentiel

Ce parcours de formation traite des disciplines techniques du bâtiment ainsi que des principaux corps d'état et équipements nécessaires au chef de projets dans ses relations avec les spécialistes de la construction.

Objectifs opérationnels

- Dialoguer avec les différents acteurs des différents corps d'état dans le cadre d'un projet de construction ou de réhabilitation
- Utiliser à bon escient le vocabulaire de la construction et des marchés de travaux
- Utiliser à bon escient le vocabulaire techniques des matériaux, des équipements et installations des lots techniques

Public Concerné

- Techniciens d'un corps d'état
- Techniciens maintenance
- Responsables de la maintenance des bâtiments amenés à gérer des TCE
- Responsables des services travaux, entretien ou maintenance

Durée

98.00 Heures **14** Jours

Prérequis

Suivre ce parcours de formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

OPERATION DE CONSTRUCTION

Module 1 - 1 jour

Contexte d'une opération de construction

- Principes généraux applicables aux marchés publics et privés : les textes applicables, la passation des marchés, l'ordre de priorité des pièces contractuelles
- Rôles, les missions et les responsabilités des différents intervenants : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, mission OPC, contrôleur technique, bureau d'études, coordonnateur SPS, titulaire du marché, Groupement Momentané d'Entreprises, sous-traitant

SOLS ET FONDATION

Module 2 - 2 jours

Sols et fondations

- Mécanique des sols et géotechnique : identifier les risques liés aux sols pour prévenir les désordres les plus fréquents
- Rapport de sol
- Paramètres conduisant au choix d'un type de fondation : fondations superficielles et profondes, soutènements, reprises en sous-oeuvre

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Module 3 - 2 jours

VRD : De la conception à la réception des travaux

- Evaluation environnementale d'un projet, démarche ERC
- Assainissement, eau, gaz, électricité, éclairage, chaussées et aires diverses
- Conception et réalisation des travaux VRD :
 - Points clés du projet
 - La nouvelle classification GTR des matériaux (norme NF-EN 16907)
 - La réutilisation des matériaux
 - Le contrôle du compactage et de la portance
 - Les différentes structures de chaussées, les classes de trafic
 - Supervision des travaux
 - Opérations Préalables à la Réception des travaux (OPR)
 - Réception des travaux

STRUCTURE ET ENVELOPPE BATIMENT

Module 4 - 2 jours

Durabilité et la Performance

- Fonctionnement des structures de bâtiment
- Systèmes constructifs
- Bonne tenue d'éléments de structures
- Caractéristiques et performances de l'enveloppe des bâtiments : façades, toitures

THERMIQUE

Module 5 - 2 jours

Thermique du bâtiment et installations CVC

- Exigences de la réglementation thermique (RT 2012)
- Analyser du bilan énergétique d'un bâtiment
- Démarche de conception d'un bâtiment RT 2012 ou BEPOS
- Technologies et fonctionnement des installations de CVC

INSTALLATION ELECTRIQUE

Module 6 - 2 jours

Installations électriques

- Conception et fonctionnement d'une installation électrique, ses composants et les symboles permettant la lecture de schémas, section des câbles et intensité de court-circuit en un point du réseau, prises de terre
- Cheminement de la production jusqu'à la prise de courant domestique
- Contraintes réglementaires et normatives liées à la sécurité des usagers et des biens
- Grandeurs physiques liées à l'électricité, aperçu des différents régimes de neutre
- Classe de matériel et degré de protection IP et IK
- Eclairage de sécurité
- SSI
- Harmoniques
- Réhabilitation de logement
- Lecture d'un rapport de contrôle

ACOUSTIQUE

Module 7 - 1 jour

Acoustique

- Phénomènes acoustiques dans les bâtiments et pertinence des solutions techniques mises en oeuvre
- Principales erreurs en conception et en travaux : points de vigilance

SECURITE INCENDIE ET ACCESSIBILITE

Module 8 - 2 jours

Sécurité incendie et accessibilité PMR

- Réglementation en fonction du type de bâtiment et d'activité : codes du travail, Code de la Construction et de l'Habitation
- Paramètres de la sécurité incendie dès la conception d'un projet jusqu'à la réception des travaux
- Relations avec les acteurs de la prévention incendie : dépôts des dossiers, Commission de sécurité

Accessibilité des bâtiments

- Démarche d'optimisation des solutions techniques à l'accessibilité
- Atteinte des objectifs réglementaires à la réception des travaux : attestations de conformité

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples concrets, d'études de cas et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com